

Mettre la santé publique à l'ordre du jour lors des élections municipales de 2026

Comment les décisions municipales influencent la santé de la communauté

Votre communauté.

Votre santé.

Votre vote.



Northeastern
PUBLIC HEALTH
SANTÉ PUBLIQUE
du Nord-Est



Mettre la santé publique à l'ordre du jour lors des élections municipales de 2026

Les municipalités influencent la santé

Les responsables municipaux jouent un rôle important pour influencer les conditions sociales, environnementales et économiques qui ont une incidence sur la santé au sein de nos communautés. Les municipalités offrent également des programmes, des services, des installations et une planification d'urgence, qui contribuent à créer des communautés sécuritaires, saines et inclusives.

Nous encourageons les municipalités à garder l'équité en matière de santé et la santé des peuples autochtones au premier plan lorsqu'elles considèrent les questions municipales. Les gens dans nos communautés rencontrent différents obstacles à la santé et au bien-être. En écoutant ces expériences et en travaillant à réduire ces obstacles, nous pouvons aider à créer un accès plus équitable aux services, aux opportunités et à ce dont les gens ont besoin pour être en bonne santé. De petits changements peuvent faire une grande différence pour réduire les écarts de santé.

Lorsque tous les résidents peuvent réaliser leur plein potentiel, les communautés deviennent plus fortes et plus résilientes.

Pourquoi la santé publique est-elle importante?

Santé publique du Nord-Est est l'un des 29 organismes de santé publique de l'Ontario. La santé publique contribue à améliorer la santé des communautés en favorisant un mode de vie sain, en prévenant les maladies et les blessures et en protégeant la santé de la population. Son travail porte sur les facteurs en amont en s'attaquant aux causes profondes des problèmes de santé liés à des facteurs comme le logement, les revenus, l'éducation, l'accès aux aliments et l'environnement communautaire.

La santé publique aide également les communautés à répondre aux situations d'urgence, notamment les catastrophes naturelles et les pandémies. En travaillant avec les municipalités et les partenaires locaux, la santé publique peut réagir rapidement pour protéger la santé et la sécurité de la population. Ce travail

contribue à préserver la santé des communautés, à réduire la pression sur les hôpitaux et les services de santé, et à renforcer les communautés.

Santé publique du Nord-Est s'engage à fournir des renseignements fondés sur des données probantes afin de soutenir les décisions qui ont une incidence sur la santé et le bien-être.

Durant cette élection, nous encourageons les candidates et candidats, ainsi que les électrices et électeurs, à réfléchir aux principaux enjeux locaux touchant la santé publique.

Contents

Consommation de substances et environnements de vente au détail.....	5
Logement et sans-abrisme	7
Lien social.....	9
Environnements bâtis sains.....	11
Changements climatiques.....	13
Familles qui grandissent en santé	15
Sécurité alimentaire et abordabilité.....	17

Consommation de substances et environnements de vente au détail

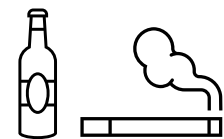
L'enjeu

La région de SPNE affiche les taux de tabagisme les plus élevés de l'Ontario.^{1,2} La densité et l'emplacement des points de vente de tabac, de cigarettes électroniques, de cannabis et d'alcool peuvent influencer les comportements liés à la consommation de substances en augmentant leur visibilité, leur accessibilité et leur normalisation, en particulier chez les jeunes.^{3,4,5} Une densité plus élevée de points de vente a été associée à une consommation accrue de tabac et d'alcool, à une plus grande prédisposition au tabagisme chez les jeunes et à une augmentation des méfaits liés à la consommation de substances.⁶ Par conséquent, la densité et l'emplacement des points de vente sont de plus en plus reconnus comme étant des facteurs importants à considérer dans les politiques municipales visant à réduire les méfaits liés à la consommation de substances et à promouvoir l'équité en matière de santé.

Retour sur investissement

La promotion d'environnements de vente au détail plus sains peut aider à réduire la consommation, l'exposition et la normalisation des substances nocives, surtout chez les jeunes.⁷ Chaque année en Ontario, le tabagisme contribue à environ 16 673 décès, à 68 046 hospitalisations et à 125 384 visites aux services des urgences chez les adultes de 35 ans et plus.⁸

Les politiques visant à réduire la densité des points de vente au détail et à élargir les espaces sans tabac et sans vapotage peuvent améliorer les résultats en matière de santé, favoriser l'équité en santé et contribuer à réduire les coûts à long terme des soins de santé liés aux maladies chroniques, aux blessures, à la conduite avec facultés affaiblies, à l'application de la loi, ainsi qu'à l'exposition à la fumée secondaire et à la vapeur.⁹



Voici les mesures que prend SPNE :

- Soutenir les municipalités dans l'élaboration et le renforcement de règlements municipaux interdisant le tabac et le vapotage, allant au-delà des dispositions de la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* (LFOSF).
- Fournir aux municipalités des données probantes et des outils adaptés au contexte local.
- Soutenir les restrictions de zonage, comme les limites imposées aux commerces de détail (une mesure qui limite le nombre ou la densité des commerces autorisés à vendre des produits au sein d'une municipalité en fonction de la superficie ou de la population), les zones tampons autour des écoles, les restrictions concernant les points de vente, ainsi que les politiques, notamment l'octroi de licences aux commerces de détail.
- Collaborer avec les municipalités pour renforcer les politiques relatives à l'alcool, au cannabis et au tabac.

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

- Envisager des plafonds pour les points de vente au détail et des restrictions de zonage pour les commerces vendant du tabac, des produits de vapotage, du cannabis et de l'alcool, là où cela est autorisé.
- Mettre en œuvre des exigences et des frais de licence pour les détaillants.
- Soutenir les événements récréatifs, culturels et communautaires sans consommation de substances.
- Mettre en œuvre des règlements municipaux interdisant de fumer et de vapoter sur les lieux publics non couverts par la LFOSF, notamment les parcs, les sentiers, les plages et lors des événements municipaux.

En savoir plus : [Résumé](#) des règlements sur le tabac, le vapotage et le cannabis en Ontario

En savoir plus : [Résumé](#) des règlements municipaux sur la licence pour les détaillants de tabac et de produits de vapotage en Ontario.

Logement et sans-abrisme

L'enjeu

L'accès à un logement sûr et abordable est un déterminant social de la santé.¹⁰ Lorsque les gens ont accès à un logement adéquat, ils ont plus de chances de bénéficier de meilleurs résultats en matière de santé. Le logement abordable offre un toit convenable, réduit la surpopulation et permet de répondre aux besoins fondamentaux, comme l'alimentation. Un logement de qualité, avec un accès aux transports en commun, à des loisirs et à des services, améliore la santé et le bien-être en général. Le sans-abrisme est associé à une augmentation des taux de maladies infectieuses, de troubles de santé mentale, de maladies chroniques et de blessures.

Le Canada a une crise d'accessibilité au logement. De nombreux facteurs contribuent à cette problématique complexe. En adoptant une approche axée sur le logement d'abord, les municipalités peuvent contribuer à améliorer le bien-être des résidents de leur communauté.

Retour sur investissement

En investissant dans des logements abordables et dans des services de soutien, et en travaillant en collaboration avec différents secteurs, les municipalités peuvent contribuer à réduire considérablement les coûts des soins de santé; certaines études indiquent que les personnes sans abri ont recours à des services de soins de santé jusqu'à six fois plus souvent que les personnes logées^{11,12}

Traiter les causes profondes du sans-abrisme et de l'instabilité du logement contribue également à :

- réduire les dépenses publiques à long terme liées aux services d'urgence (services des urgences, refuges, système judiciaire);¹³
- soutenir des économies locales fortes et améliorer la qualité de vie;
- augmenter les revenus municipaux grâce à de nouveaux projets de logements.¹⁴

Voici les mesures que prend SPNE :

- Aider les partenaires à adopter une approche axée sur la santé publique et l'équité en matière de santé dans le contexte du logement et du sans-abrisme.
- Faciliter la collaboration intersectorielle avec les municipalités, les fournisseurs de services, les partenaires autochtones et les organismes communautaires.
- Contribuer à l'élaboration de politiques visant à promouvoir des environnements de logement sûrs, abordables et accueillants.



Voici ce que les municipalités peuvent faire :

Les municipalités peuvent jouer un rôle dans l'augmentation du nombre de logements abordables en prenant les mesures suivantes :

- Intégrer la question du sans-abrisme dans un plan officiel et l'associer à un plan d'action en matière de logement et de lutte contre le sans-abrisme.
- Soutenir les logements de transition et les logements abordables dans les politiques d'aménagement du territoire.
- Empêcher la démolition de logements abordables et accélérer la construction de logements abordables.
- Travailler avec les promoteurs immobiliers pour réaménager des friches industrielles en vue de la construction de logements sociaux.¹⁵
- Recommander des investissements provinciaux et fédéraux.
- Promouvoir les plans d'amélioration communautaire, les plans d'action contre le sans-abrisme et un aménagement efficace du territoire.

Lien social

L'enjeu

Le lien social désigne la qualité et la quantité des relations que les personnes entretiennent avec les autres, ainsi que leur sentiment d'appartenance à une communauté. La solitude et l'isolement social sont étroitement liés à des problèmes de santé mentale et physique, notamment la dépression, les maladies cardiovasculaires, le déclin cognitif et un risque accru de mortalité prématurée.¹⁶

Certaines populations, notamment les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les personnes à faibles revenus, les personnes handicapées et celles qui vivent dans des communautés rurales ou éloignées, peuvent être davantage exposées au risque d'isolement social.¹⁷

L'aménagement de la communauté joue un rôle important pour développer des liens sociaux. L'accès aux parcs, aux espaces publics, à des moyens de transport fiables et à des lieux de rencontre communautaires inclusifs peut contribuer à favoriser des interactions sociales enrichissantes et à renforcer le sentiment d'appartenance.¹⁸

Retour sur investissement

Investir dans les liens sociaux peut améliorer le bien-être, tout en réduisant la pression exercée sur les systèmes de santé et les services sociaux.

Des données canadiennes issues de programmes de prescription sociale ont révélé ce qui suit :

- Chaque dollar investi peut générer environ 4,43 dollars de retombées sociales et économiques.¹⁹
- Une réduction des consultations aux services des urgences et des hospitalisations.
- L'amélioration de la santé mentale et le vieillissement à domicile.

Les communautés où les liens sociaux sont forts ont aussi les caractéristiques suivantes :

- Une meilleure résilience communautaire.
- Une plus grande participation des citoyens.
- Des quartiers plus sûrs et plus sains.²⁰



Voici les mesures que prend SPNE :

- Envisager la solitude et l'isolement social dans l'optique de la santé publique et en assurer le suivi.
- Soutenir les programmes de prescription sociale et d'orientation vers les services communautaires.
- Promouvoir des communautés respectueuses, accueillantes pour les aînés et inclusives.
- Travailler avec les municipalités sur les environnements bâtis sains, les transports, les parcs et les espaces communautaires.
- Collaborer avec différents secteurs pour soutenir les aînés, les populations LGBTQ2S+ et les nouveaux arrivants.

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

Les municipalités jouent un rôle essentiel dans la création de communautés solidaires en prenant les mesures suivantes :

- Investir dans les parcs, les bibliothèques, les sentiers, les centres communautaires et les lieux de rassemblement publics.²¹
- Soutenir des quartiers piétonniers, accueillants pour les aînés et accessibles.
- Améliorer l'accès aux transports.
- Financer des loisirs, des activités artistiques et culturelles, ainsi que des programmes intergénérationnels.
- Intégrer les liens sociaux dans les stratégies de planification, de logement, de loisirs et de bien-être communautaire. Établir des partenariats avec les services de santé publique, les organismes communautaires, les écoles et les bibliothèques.
- Les petits investissements locaux qui améliorent les possibilités d'interaction peuvent contribuer à créer des communautés plus saines et plus résilientes.

Environnements bâtis sains

L'enjeu

L'environnement bâti désigne l'environnement que nous avons construit, comprenant les logements, les systèmes alimentaires, les milieux naturels, les transports et l'aménagement des quartiers.

L'aménagement de nos communautés peut influencer de nombreux enjeux liés aux maladies chroniques, comme le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, ainsi que notre santé mentale et notre bien-être social.

Des environnements bâtis sains influencent la manière dont les gens se déplacent, interagissent et vivent au quotidien. Lorsque les communautés n'ont pas de trottoirs sécuritaires, de logements accessibles, d'espaces verts ou de moyens de transport fiables, cela peut avoir des répercussions négatives sur l'activité physique, la santé mentale, les liens sociaux et l'équité en matière de santé. Ces inégalités touchent de manière disproportionnée les aînés, les résidents à faibles revenus, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées et les communautés rurales ou défavorisées.

Retour sur investissement

Investir dans des environnements bâtis sains produit des avantages à long terme sur la santé, la vie sociale, l'environnement et l'économie. Par exemple :

- Réduction des taux de maladies chroniques grâce à une augmentation de l'activité physique.
- Réduction des coûts des soins de santé au fil du temps.
- Amélioration de la santé mentale et réduction de la solitude et de l'isolement social.
- Amélioration de la mobilité et de l'autonomie, surtout chez les personnes âgées.
- Renforcement des économies locales grâce à des communautés plus accessibles à pied et plus solidaires.
- Amélioration de la résilience face aux changements climatiques grâce à des infrastructures plus écologiques et plus durables.²²



Voici les mesures que prend SPNE :

- Offrir des formations et des ressources sur la sécurité routière, fondées sur des données probantes; fournir des conseils en matière de politiques; favoriser la collaboration intersectorielle concernant les modes de déplacement actifs vers l'école et promouvoir des communautés accueillantes pour les aînés.
- Soutenir les municipalités et les partenaires communautaires avec une expertise en santé publique.
- Promouvoir une planification et des décisions axées sur l'équité.
- Partager les connaissances sur les pratiques exemplaires dans la conception des communautés.
- Encourager la collaboration entre les secteurs de la santé, de la planification et des services sociaux.

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

Les municipalités peuvent favoriser la santé de leurs communautés en prenant les mesures suivantes :

- Améliorer le potentiel piétonnier grâce à des trottoirs et à des passages piétons plus sécuritaires, ainsi qu'à des mesures pour ralentir le trafic.
- Élargir l'accès aux parcs, aux sentiers et aux espaces verts.
- Investir dans des transports en commun fiables et accessibles.
- Soutenir des solutions de logements abordables, sûrs et respectueux des aînés.
- Concevoir des espaces publics inclusifs qui favorisent les liens sociaux.
- Intégrer les considérations relatives à la santé dans les décisions de planification et de zonage.

Changements climatiques

L'enjeu

Les changements climatiques sont une menace pour la santé publique partout au Canada, causée par l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ils contribuent à des événements climatiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, modifiant les schémas des maladies infectieuses, et ont des répercussions sur la sécurité alimentaire et la salubrité de l'eau.²³ Dans le Nord-Est de l'Ontario, ces changements affectent la santé physique et mentale, exercent une pression supplémentaire sur les services de santé et d'urgence, et ont des répercussions sur les populations vulnérables, notamment les aînés, les enfants, les personnes souffrant de maladies chroniques et celles confrontées à des difficultés sociales et économiques.²⁴

La fumée des feux de forêt est aujourd'hui un problème saisonnier récurrent dans le Nord de l'Ontario. Les changements climatiques contribuent à une fonte des neiges plus précoce et à un gel automnal plus tardif, ce qui prolonge la saison des feux de forêt. On prévoit une augmentation d'environ 25 % de la fréquence des feux de forêt d'ici 2030, en raison d'étés plus chauds et plus secs, et des éclairs plus fréquents.²⁵ On prévoit une intensification des changements climatiques au fil du

temps, ce qui augmentera certains risques, notamment ceux associés aux maladies liées à la chaleur, à la mauvaise qualité de l'air et aux maladies liées au climat, comme la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental, particulièrement dans les communautés rurales et éloignées.

Retour sur investissement

Investir dans l'action climatique contribue à protéger la santé, à réduire les coûts futurs et à renforcer la résilience des communautés. Les mesures qui réduisent les risques liés aux changements climatiques peuvent contribuer à prévenir les maladies et les blessures, à améliorer la qualité de l'air, à protéger les ressources alimentaires et les sources d'eau, à renforcer la préparation aux situations d'urgence et à favoriser des communautés saines et dynamiques. Des investissements proactifs aujourd'hui peuvent aider à éviter de futurs coûts liés aux soins de santé, aux infrastructures et aux interventions d'urgence.²⁶



Voici les mesures que prend SPNE :

- Sensibiliser les résidents, les professionnels des soins de santé, les partenaires communautaires et les décideurs aux conséquences des changements climatiques sur la santé.
- Fournir des alertes météorologiques et des renseignements sur la santé publique concernant les vagues de chaleur, les vagues de froid et la qualité de l'air.
- Assurer le suivi et la prévention des maladies liées au climat, notamment la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental.
- Mener des activités de surveillance et des inspections pour aider à protéger les ressources alimentaires et les sources d'eau susceptibles d'être touchées par les changements climatiques.
- Collaborer avec les municipalités, les organismes communautaires et les partenaires régionaux dans le cadre d'initiatives, comme le Collectif sur le changement climatique et la santé du Nord de l'Ontario, afin de mieux comprendre et de mieux gérer les risques sur la santé liés aux changements climatiques.²⁷

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

- Intégrer l'adaptation aux changements climatiques et la résilience dans la planification et les décisions municipales.
- Soutenir les mesures de préparation aux situations d'urgence liées aux vagues de chaleur, aux conditions météorologiques extrêmes, à la fumée des feux de forêt et à d'autres phénomènes liés au climat.
- Investir dans les infrastructures vertes, les forêts urbaines et les espaces naturels qui contribuent à réduire la chaleur et à améliorer la durabilité environnementale.
- Soutenir les modes de transport actifs, les bâtiments écoénergétiques et d'autres initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, tout en favorisant la santé.
- Travailler en partenariat avec les organismes de santé publique et communautaires afin d'identifier et de traiter les risques pour la santé liés au climat au niveau local.

Familles qui grandissent en santé

L'enjeu

On entend par « adversité précoce » les effets négatifs, pouvant durer toute la vie, que certains événements survenus au cours de la petite enfance peuvent avoir sur la santé physique et mentale. Ces expériences peuvent avoir des conséquences sur la santé, le développement et le bien-être d'un enfant tout au long de sa vie.

Dans la région de SPNE, le nombre de familles confrontées à des difficultés est supérieur à la moyenne provinciale. Par exemple, une proportion plus élevée de familles sont impliquées dans les services de protection de l'enfance (7,4 % contre 4,4 %). Le nombre de grossesses affectées par l'exposition à l'alcool, aux drogues ou à d'autres substances est en hausse (6,0 % contre 2,5 %). De plus en plus de bébés naissent dans des familles confrontées à des difficultés financières (8,2 % contre 4,4 %), dont la mère est seule (6,6 % contre 2,8 %), ou qui n'ont pas accès à un fournisseur de soins primaires (21,3 % contre 7,6 %).²⁸

Les enfants s'épanouissent davantage lorsqu'ils grandissent dans un environnement sûr, stable et bienveillant. Des facteurs communautaires, comme des logements abordables, des mesures de soutien

financier, des services de garde de qualité et des partenariats communautaires solides, aident les familles à s'épanouir et atténuent les effets de l'adversité.²⁹

Retour sur investissement

De nombreuses maladies chroniques et la consommation à risque élevé de substances chez les adultes commencent dès l'enfance. Soutenir les familles pendant la grossesse et les premières années de la vie d'un enfant permet à ce dernier de prendre le meilleur départ possible et favorise une meilleure santé et un plus grand bien-être à l'âge adulte.

- De meilleurs résultats en matière de santé tout au long de la vie : des familles en bonne santé élèvent des enfants en bonne santé.
- De meilleurs résultats concernant la préparation à l'école, l'apprentissage et le développement social des enfants.
- La réduction de l'exposition à l'adversité précoce diminue le risque de maladies chroniques à l'âge adulte, notamment les maladies cardiaques, le diabète et la dépression.
- Réduction des coûts liés aux soins de santé et aux services sociaux.

Voici les mesures que prend SPNE :

- Sensibiliser les gens à l'adversité précoce, aux expériences difficiles pendant l'enfance, à la résilience et aux facteurs de protection.
- Offrir un programme parental à domicile (santé relationnelle) destiné aux familles confrontées à des difficultés de la vie.
- Offrir des cours d'éducation prénatale.
- Offrir une formation sur l'allaitement maternel et un soutien pratique pendant la grossesse et après l'accouchement.
- Travailler avec nos partenaires pour améliorer la cohérence du soutien pour l'allaitement maternel dans l'ensemble des services.

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

Les municipalités peuvent aider les familles à grandir en santé en prenant les mesures suivantes :

- Investir dans des installations dans la communauté et les quartiers qui soutiennent les familles et renforcent la sécurité (p. ex., éclairage, logements adéquats, aires de jeux, bibliothèques, activités récréatives).
- Investir dans des programmes et des politiques visant à réduire le stress et à soutenir les enfants ainsi que les adultes qui s'occupent d'eux.
- Renforcer et promouvoir les liens sociaux et culturels
- Mettre en œuvre des politiques et des pratiques qui favorisent l'équité et l'inclusion
- Intégrer une approche tenant compte des traumatismes à toutes les étapes de la planification et du développement de l'utilisation des terrains, ainsi que dans tous les programmes et services³⁰



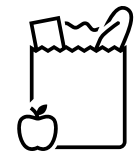
Sécurité alimentaire et abordabilité

L'enjeu

L'insécurité alimentaire des ménages (IAM) désigne un accès insuffisant ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières, une question qui est essentiellement liée aux revenus. En Ontario, l'IAM a atteint un niveau record en 2024, touchant 25,3 % des ménages.³¹ L'insécurité alimentaire est associée à une moins bonne santé physique et mentale, à une utilisation plus importante des soins de santé et à une baisse de la qualité de vie.³² Même si l'insécurité alimentaire est étroitement liée aux faibles revenus, elle touche de plus en plus les ménages qui ont un revenu d'emploi en raison de la hausse des coûts du logement, des aliments et d'autres produits de première nécessité. Les peuples autochtones et les autres populations victimes d'inégalités continuent de connaître des taux disproportionnés d'insécurité alimentaire en raison des effets persistants du colonialisme, du racisme systémique et des inégalités structurelles.³³

Retour sur investissement

Traiter les causes profondes de l'insécurité alimentaire grâce à des politiques axées sur les revenus et l'abordabilité peut améliorer les résultats en matière de santé, réduire les inégalités touchant la santé et réduire les pressions exercées sur les systèmes de santé et les systèmes sociaux. Les données montrent que les mesures visant à améliorer la sécurité des revenus, notamment une aide sociale adéquate, des salaires décents, des allocations familiales et des aides au revenu, sont plus efficaces pour réduire la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire que les actions de charité axées sur l'aide alimentaire. Les investissements visant à réduire l'insécurité alimentaire contribuent à améliorer la santé des communautés, à obtenir de meilleurs résultats dans les domaines de l'éducation et de l'emploi, et à réduire les coûts de soins de santé liés aux maladies chroniques, aux troubles mentaux et à l'insécurité alimentaire grave.^{34,35}



Voici les mesures que prend SPNE :

- Assurer le suivi des tendances relatives à l'IAM et à l'abordabilité des aliments dans l'ensemble de la région de SPNE.
- Élaborer un plan de collecte de données pour assurer le suivi de l'abordabilité des aliments en Ontario.
- Recueillir des données à jour sur l'abordabilité des aliments afin de mieux comprendre les défis et les tendances de la région.
- Utiliser les données locales pour éclairer la prise de décision municipale et soutenir les mesures visant à éliminer les causes profondes de l'insécurité alimentaire.

Voici ce que les municipalités peuvent faire :

- Reconnaître l'insécurité alimentaire des ménages comme un problème lié aux revenus et soutenir les politiques qui améliorent les revenus, l'abordabilité et les initiatives locales liées au système alimentaire.
- Recommander aux gouvernements provinciaux et fédéraux de renforcer les mesures de soutien aux revenus, notamment des montants d'aide sociale adéquats, des salaires décents et des logements abordables.

- Intégrer la question de l'abordabilité des aliments dans les décisions municipales en matière de planification, de logement, de transports et de développement communautaire (c'est-à-dire soutenir les modes de transport abordables et actifs, tenir compte de l'accès aux aliments dans l'aménagement du territoire et promouvoir les jardins communautaires, les cuisines collectives et les centres alimentaires).
- Soutenir les initiatives menées par les peuples autochtones qui favorisent la souveraineté alimentaire, l'autodétermination et l'accès aux aliments traditionnels.
- Travailler en partenariat avec la santé publique, les communautés autochtones, les organismes communautaires et d'autres secteurs afin de lutter contre les causes profondes de l'insécurité alimentaire des ménages.
- Reconnaître le rôle important des banques alimentaires et des autres programmes d'aide alimentaire, tout en soutenant des solutions à long terme qui traitent les causes profondes de l'insécurité alimentaire des ménages.

Sources

- ¹ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2023 June 5). Alcohol use snapshot. <https://www.publichealthontario.ca/en/data-and-analysis/substance-use/alcohol-use>
- ² Fataar, F., Driezen, P., Owusu-Bempah, A., & Hammond, D. (2024). Distribution of legal retail cannabis stores in Canada by neighbourhood deprivation. *Journal of Cannabis Research*, 6, Article 5. <https://doi.org/10.1186/s42238-023-00211-x>
- ³ Ontario Public Health Association. (2018). Alcohol outlet density: Strategies to reduce alcohol-related harms in Ontario (Issue Series). <https://opha.on.ca/wp-content/uploads/2021/06/Alcohol-Outlet-Density.pdf>
- ⁴ Schwartz, N., Fu, S. H., Hobin, E., Myran, D. T., & Smith, B. T. (2026). Increase in alcohol outlets by neighbourhood socioeconomic status following the expansion of alcohol sales into convenience stores in Ontario, Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 117(3), 434-441. <https://doi.org/10.17269/s41997-025-01094-6>
- ⁵ Sherk A, Stockwell T, Chikritzhs T, Andréasson S, Angus C, Gripenberg J, et al. Alcohol consumption and the physical availability of take-away alcohol: systematic reviews and meta-analyses of the days and hours of sale and outlet density. *J Stud Alcohol Drugs*. 2018;79(1):58-67. <https://doi.org/10.15288/jsad.2018.79.58>
- ⁶ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2023). Burden of health conditions attributable to smoking and alcohol by public health unit in Ontario. <https://www.publichealthontario.ca/en/Health-Topics/Health-Promotion/Tobacco/Smoking-Alcohol>
- ⁷ Ontario Public Health Association. (2018). Alcohol outlet density: Strategies to reduce alcohol-related harms in Ontario (Issue Series). Ontario Public Health Association. <https://opha.on.ca/wp-content/uploads/2021/06/Alcohol-Outlet-Density.pdf>
- ⁸ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2023). Burden of health conditions attributable to smoking and alcohol by public health unit in Ontario. <https://www.publichealthontario.ca/en/Health-Topics/Health-Promotion/Tobacco/Smoking-Alcohol>
- ⁹ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2024, November). Smoke-free series: Tobacco and vaping retail environments. https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/S/24/smoke-free-series-retail-environments.pdf?rev=fa2cfa582cb945229bad1a4c890046e3&sc_lang=en&hash=F66CF7B1F8B271AE0BAC2AFE2BC41A3A0
- ¹⁰ Public Health Agency of Canada. (2026) Health equity and determinants of health. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/health-promotion/population-health/what-determines-health.html>
- ¹¹ Richard, L., Carter, B., Nisenbaum, R. *et al.* Disparities in healthcare costs of people experiencing homelessness in Toronto, Canada in the post COVID-19 pandemic era: a matched cohort study. *BMC Health Serv Res* **24**, 1074 (2024). <https://doi.org/10.1186/s12913-024-11501-2>

¹² Ontario Public Health Association. (n.d) Public Action on Housing Needs. <https://opha.on.ca/what-we-do/projects/public-health-action-on-housing-needs/>

¹³ John Howard Society. (2022) No Fixed Address – The Intersections of Justice Involvement and Homelessness. <https://johnhoward.on.ca/wp-content/uploads/2022/05/No-Fixed-Address-Final-Report.pdf>

¹⁴ BC Housing Research Centre. (Oct 2018). SROI Summary Report: Overview of The Social and Economic Value of Supportive and Affordable Housing in B.C. <https://www.bchousing.org/sites/default/files/rcg-documents/2022-04/BK-SROI-Summary-Social-Economic-Value-Supportive-Affordable-Housing%20%281%29.pdf>

¹⁵ Institute on Municipal Finance and Governance. (2022). The Municipal Role in Housing. https://imfg.org/wp-content/uploads/2022/04/imfgwdw_no1_housing_april_5_2022.pdf

¹⁶ Card K., Yu C., Refol, J., Frost A., & Bombaci P. (2023) How does loneliness affect health? <https://www.socialconnectionguidelines.org/en/evidence-briefs/how-does-loneliness-affect-health>

¹⁷ Statistics Canada. (2024). You’ve got a friend in me. <https://www.statcan.gc.ca/o1/en/plus/6735-youve-got-friend-me>

¹⁸ Foundation for Social Connection. (2023). Action Guide for Building Socially Connected Communities. <https://action4connection.org/>

¹⁹ Canadian Institute for Social Prescribing. (2024). A Healthier Canada: An Analysis of the Potential Economic and Social Impacts of Social Prescribing. https://irp.cdn-website.com/92bb31b3/files/uploaded/A_Healthier_Canada-An_Analysis_of_the_Potential_Economic_and_Social_Impacts_of_Social_Prescribing.pdf

²⁰ Canadian Alliance for Social Connection and Health. (2026) Social Connection Guidelines. <https://www.socialconnectionguidelines.org/en>

²¹ Grewal A., Refol, J, Frost A., and Card K. (2024). Does the built environment shape loneliness? <https://www.socialconnectionguidelines.org/en/evidence-briefs/does-the-built-environment-shape-loneliness>

²² Public Health Agency of Canada. (2018). The Chief Public Health Officer’s Report on the State of Public Health in Canada 2017: Designing Healthy Living. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/chief-public-health-officer-reports-state-public-health-canada/2017-designing-healthy-living.html>

²³ Health Canada. (2022) Health of Canadians in a Changing Climate. <https://changingclimate.ca/health-in-a-changing-climate/>

²⁴ Northern Ontario Climate Change and Health Collaborative. (2022). Climate Change and Health in Northern Ontario/ <https://www.porcupinehu.on.ca/en/your-community/climate-change-and-health/changing-climate-and-health-in-northern-ontario-report.pdf>

-
- ²⁵ Health Canada. (2022) Health of Canadians in a Changing Climate. <https://changingclimate.ca/health-in-a-changing-climate/>
- ²⁶ Climate Policy Initiative. (2024). The Cost of Inaction. <https://www.climatepolicyinitiative.org/the-cost-of-inaction>
- ²⁷ Northeastern Public Health (2026). Healthy Environments – Climate Change and Health in Northern Ontario. <https://www.neph.ca/en/programs/environmental-health/healthy-environments>
- ²⁸ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2023). Risk Factors for Healthy Child Development Snapshot. <https://www.publichealthontario.ca/en/Data-and-Analysis/Reproductive-and-Child-Health/Healthy-Child-Development> <https://www.publichealthontario.ca/>
- ²⁹ Dawdy, J., Dunford, K. and Magalhaes Boateng, K. (2025). Ontario Early Adversity and Resilience Framework. Public Health Ontario Adverse Childhood Experiences and Resilience Community of Practice. www.earlyadversityandresilience.ca
- ³⁰ Public Health Adverse Childhood Experiences & Resilience Community of Practice. (March 2025). Ontario Early Adversity and Resilience Framework. <https://www.simcoemuskokahealth.org/docs/default-source/EarlyAdversityandResilience/ontario-early-adversity-and-resilience-framework---final---aoda-1.pdf>
- ³¹ PROOF. (2024 April 26). New data on household food insecurity in 2023. <https://proof.utoronto.ca/2024/new-data-on-household-food-insecurity-in-2023/>
- ³² Tarasuk V, Fafard St-Germain A, Li T. Moment of reckoning for household food insecurity monitoring in Canada. Health Promot Chronic Dis Prev Can. 2022;42(10):445–9. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.42.10.04>
- ³³ Ontario Dietitians in Public Health. (2026). Call to action on household food insecurity. [Ontario Dietitians in Public Health \(ODPH\)](#)
- ³⁴ Ontario Dietitians in Public Health. (2026). Call to action on household food insecurity. [Ontario Dietitians in Public Health \(ODPH\)](#)
- ³⁵ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). (2025). Household food insecurity snapshot. <https://www.publichealthontario.ca/en/Data-and-Analysis/Health-Equity/Household-Food-Insecurity>